

## **9<sup>ème</sup> Salon du livre de jeunesse de l'océan Indien**

### **Prix littéraire « Le Paille-en-queue »**

#### **Règlement**

Art.1 « Le prix du Paille-en-queue » est un prix honorifique qui récompense des écrivain(e)s, illustrateurs, Illustratrices présent(e)s au 9<sup>ème</sup> Salon du livre de jeunesse de l'océan Indien et dont les livres sont parus entre le 1er janvier 2018 et le 31 janvier 2020

Art.2 Un comité de lecture établit une sélection parmi les ouvrages qui remplissent les conditions de l'art.1

Art.3 Les ouvrages sont répartis en 7 niveaux de lecture plus une sélection BD.

- TPS - PS
- MS-GS
- CP-CE1
- CE2-CM1-CM2
- 6<sup>ème</sup>
- 5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>
- 3<sup>ème</sup>-Seconde

Et la sélection BD

Art.4 Chaque niveau de lecture comprend trois ou quatre ouvrages, la sélection BD en compte cinq

Art.5 Le prix est ouvert aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels ainsi qu'au jeune public des médiathèques et bibliothèques de l'île.

Art. 6 Les enseignants sont libres de choisir une sélection différente du niveau enseigné.

Art.7 Le vote est individuel

Art.8 : Chaque participant s'engage :

- à lire l'intégralité des titres sélectionnés dans sa catégorie,

- à voter pour son livre préféré,
- à ne voter qu'une fois.

Dans chaque catégorie, l'œuvre ayant reçu le plus grand nombre de voix est récompensée par « Le Prix du Paille-en-Queue ».

Art.9 : Les établissements participants s'inscrivent par mail à [prixdupailleenqueue@gmail.com](mailto:prixdupailleenqueue@gmail.com).

Ils s'engagent à mettre les ouvrages de la catégorie choisie à disposition de leurs lecteurs.

Art.10 :

La période de vote est comprise entre le 2 et le 20 nov. 2020 inclus.

Les votes sont organisés dans les établissements scolaires et les médiathèques.

Le matériel de vote et les modalités de restitution des résultats seront à télécharger sur le site : <http://ilealapage.com/>

Art. 11 :

Les résultats des votes seront rendus publics sur le site *d'Ile à la page* à partir du lundi 23 nov. 2020. La remise des prix aux lauréats aura lieu durant le Salon.

**La participation au Prix implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.**